



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

niveau des élèves en expression écrite

Question au Gouvernement n° 814

Texte de la question

NIVEAU DES ÉLÈVES EN EXPRESSION ÉCRITE

M. le président. La parole est à Mme Agnès Thill, pour le groupe La République en marche.

Mme Agnès Thill. Ma question s'adresse au ministre de l'éducation nationale. Jules Renard disait : « Plutôt que de leur faire écrire une rédaction par mois, on ferait mieux de leur faire écrire une phrase par jour ». C'est sûrement une bonne idée !

Écrire c'est tout à la fois maîtriser un geste physique et technique, posséder une langue et sa construction, mobiliser des connaissances, construire une pensée structurée et être créatif : autant de dimensions de l'écriture qui méritent d'être apprises, pratiquées et enseignées. Pour ce faire, il faut structurer sa pensée, développer le langage ; il faut oser laisser une trace, avoir l'audace de dire et d'exister !

Mais voilà, le Conseil national d'évaluation du système scolaire – CNESCO – a rendu aujourd'hui un rapport pour le moins alarmant sur le niveau des élèves en expression écrite. Il en ressort que les élèves rédigent peu et avec difficulté : 40 % d'entre eux produisent des textes courts ou très courts. Le rapport note également des pratiques pédagogiques très diversifiées : la lecture reste souvent considérée comme un préalable à l'écriture, alors que les recherches montrent que ces deux versants de l'écrit se nourrissent l'un de l'autre. La preuve en est que, dès la maternelle, les élèves produisent de l'écrit *via* les dictées à l'adulte. Enfin, le rapport montre que l'apprentissage de l'écriture doit évoluer à l'heure du numérique. Si le numérique peut être perçu comme un frein à l'apprentissage du geste – qui reste indispensable –, il peut aussi représenter une ressource essentielle. (Murmures sur les bancs du groupe LR.)

Fort de ce constat, le CNESCO propose plusieurs recommandations : articuler l'apprentissage de l'écriture avec celui de la lecture ; favoriser la collaboration entre élèves pour les activités liées à l'écriture ; stabiliser des orientations pédagogiques nationales claires et les évaluer pour en finir avec la succession d'orientations divergentes.

La maîtrise de l'écrit est nécessaire à la réussite scolaire et indispensable à la construction d'un parcours social et professionnel. Aussi, monsieur le ministre, comment le Gouvernement entend-il s'inspirer de ces recommandations (*Exclamations et claquements de pupitres sur les bancs du groupe LR*)...

Plusieurs députés du groupe LR . Coupez !

M. Fabien Di Filippo. Allez, « serial coupeur » !

Mme Agnès Thill. ...pour permettre à nos élèves de progresser dans cet apprentissage ? Car enfin, comme le

disait Isaac Bashevis Singer (*Exclamations sur les bancs du groupe LR*)...

M. le président. Merci, madame la députée.

M. le président. Mes chers collègues, pensez-vous que nous allons améliorer les conditions dans lesquelles se déroulent les questions au Gouvernement – dont la bonne tenue est déjà un objectif difficile à atteindre – si vous claquez votre pupitre de cette façon ? (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*) Imaginez ce qui se passerait si trois cents députés de la majorité faisaient de même au moment où un membre de votre groupe pose sa question... Je vous demande un peu de respect ! (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. - Exclamations sur les bancs du groupe LR.)

Mme Émilie Bonivard. Jouez votre rôle de président ! Et faites-le de façon équitable !

M. le président. Je fais respecter les temps de parole et je continuerai à le faire.

La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale. Madame la députée, votre question est des plus importantes car elle fait écho à la priorité que le Gouvernement a définie s'agissant de l'école, à savoir la maîtrise de la langue française dès l'école primaire, à l'oral comme à l'écrit – cela inclut la lecture et l'écriture qui, vous avez raison, ne doivent jamais être opposées.

À juste titre, votre question s'appuie sur des données très fermes issues du travail du CNET dont les conclusions viennent d'être rendues aujourd'hui. Les recommandations que vous avez citées sont fondées sur des études robustes dont nous avons besoin afin de pouvoir avancer de manière certaine.

Alors, oui, nous allons suivre ces recommandations qui rejoignent ce que nous avons commencé à faire en insistant sur la dictée quotidienne, qui peut recouvrir des formes très diverses ; la rédaction régulière ; la capacité à lire des textes longs qui doit devenir une compétence des enfants, ce qui signifie aussi être capable de faire des récits courts, moyens et longs. Cela suppose également que les professeurs soient bien formés à toutes les dimensions de l'entraînement à l'écriture des enfants. Enfin, dans le cadre des ateliers périscolaires, nous souhaitons, je l'ai dit ici, encourager les ateliers d'écriture au travers du labo des histoires.

De façon générale, la désinhibition des élèves, à l'oral comme à l'écrit, fait partie des missions de ce que j'ai appelé l'école de la confiance. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Agnès Thill](#)

Circonscription : Oise (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 814

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 avril 2018](#)